

Jeunes vulnérables. Incidences sur les parcours d'entrée dans la vie active

Taille de la fratrie et occupation d'un emploi en début de vie active des enfants d'immigrés

Laure Moguerou et Jean-Luc Primon

Résumé | Mots-clés | Sommaire | Texte | Auteur | Annexes | Notes | Bibliographie | Références

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous étudions l'impact de la taille de la fratrie sur les trajectoires d'entrée en vie active des enfants d'immigrés, en nous focalisant sur l'occupation d'un emploi au cours des premières années qui suivent la fin de la formation initiale. L'analyse est conduite à l'aide des données de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO, INED et INSEE, 2008). Dans une première partie nous présentons des données de cadrage sur les familles nombreuses en France, dont celles immigrées, pour résumer ensuite les travaux qui traitent de l'incidence de la taille des familles sur les destinées scolaires et professionnelles de la descendance. La deuxième partie est centrée sur l'analyse empirique des difficultés d'accès à l'emploi des enfants de familles nombreuses en fonction de l'origine migratoire et du sexe. Les résultats généraux révèlent une progression du non-emploi au cours des premières années de vie active lorsque la taille de la fratrie augmente. Mais dans la population féminine, à milieu social et niveau de diplôme comparables, l'influence du nombre de frères et sœurs est en partie neutralisée par l'acquisition d'un capital scolaire. L'influence de la dimension de la famille d'origine sur la probabilité d'occuper un emploi en début de vie active se révèle contrastée selon le genre.

MOTS-CLÉS

Mots-clés : descendants d'immigrés ; taille de la fratrie ; transition à l'emploi ; genre

Index géographique : France

Index historique : XXI^e siècle

SOMMAIRE

I. Introduction

II. Familles nombreuses et immigration

1) Les familles nombreuses en France

2) L'immigration et la taille des familles

3) Une descendance pénalisée par la taille des fratries ?

III. Le poids de la fratrie sur l'occupation d'un emploi après les études

1) Méthodologie

2) La taille de la fratrie d'origine : un héritage qui compte ?

3) La taille de la fratrie pèse sur la prise d'un emploi en début de vie active

IV. Conclusion

I. Introduction

Dans les recherches démographiques et sociologiques, la limitation de la fécondité et de la descendance des familles a souvent été considérée comme une marque de modernité et d'inscription dans une dynamique de changement, sinon de mobilité sociale (Vallin, 2002). Par le passé, les enquêtes sur les familles ouvrières ou populaires (Terrail, 1984) ont mis l'accent sur le lien étroit entre le développement de l'accès à la scolarisation et la diminution du nombre d'enfants. La dimension de la famille et la taille de la fratrie sont depuis longtemps prises en compte dans les études statistiques sur le déroulement des scolarités et les inégalités scolaires (Girard et Bastide, 1963). Plus récemment, l'incidence de ce facteur familial sur la mobilité sociale intergénérationnelle a fait l'objet d'analyses approfondies (Merllié et Monso, 2007). En revanche son influence sur l'insertion professionnelle et l'entrée dans la vie active reste peu étudiée. Or, si dans la société française le nombre de familles nombreuses d'au moins trois enfants est en constante diminution depuis la fin du baby-boom, ces dernières représentaient encore une famille sur cinq en 2011 et regroupaient un total de 5,6 millions d'enfants (Blanpain et Lincot, 2015). De plus, parmi les familles nombreuses, les familles immigrées sont depuis longtemps fortement surreprésentées, même si – et contrairement peut-être à une idée reçue – la grande majorité des familles nombreuses ne sont pas des familles immigrées. Dans ce texte nous cherchons à saisir l'influence de la taille de la fratrie d'origine sur les trajectoires d'entrée en vie active des enfants d'immigrés, en nous focalisant sur l'occupation d'un emploi au cours des premières années qui suivent la fin de la formation initiale. L'analyse est conduite à l'aide des données de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO, INED et INSEE, 2008). Dans une première partie nous présentons des données de cadrage sur les familles nombreuses en France, dont celles immigrées, pour résumer ensuite les travaux qui traitent de l'incidence de la taille des familles sur les destinées scolaires et professionnelles de la descendance. La deuxième partie est centrée sur l'analyse empirique des difficultés d'accès à l'emploi des enfants de familles nombreuses en fonction de l'origine migratoire et du sexe

II. Familles nombreuses et immigration

1) Les familles nombreuses en France

En 2011, les familles nombreuses de trois enfants et plus [1] étaient au nombre de 1,7 millions [2] et représentaient 21 % des familles (Blanpain et Lincot, 2015) [3] contre 30 % en 1968 (Borrel et Thave, 1989). Depuis longtemps les familles nombreuses affichent un profil particulier. Les pères et mères non diplômés y sont surreprésentés, Les mères de familles nombreuses (trois enfants et plus) et très nombreuses (quatre enfants et plus) sont moins actives que celles des autres familles (respectivement 78 % et 59 %), en particulier celles comptant un seul enfant (92 %) (Blanpain et Lincot, 2015). La vulnérabilité économique des familles nombreuses est un autre trait saillant. En 2011, le niveau de vie [4] s'élevait à 1 440 € dans les familles non monoparentales de quatre enfants et plus contre 1 880 € en moyenne pour les couples avec un seul enfant (Blanpain et Lincot, 2015). Ainsi, le taux de pauvreté, tel qu'il est calculé par l'INSEE, serait de l'ordre de 18 % dans les familles de trois enfants et atteindrait 35 % dans celles de quatre enfants et plus, contre 10 % dans les familles avec un ou deux enfants. Les conditions de résidence sont également plus difficiles puisque 21 % des familles de trois enfants et plus vivent dans des logements surpeuplés [5]. Les familles nombreuses sont également surreprésentées parmi les locataires du privé et d'une HLM (habitation à loyer modéré).

2) L'immigration et la taille des familles

La fécondité des étrangères ou des femmes immigrées a été régulièrement étudiée en France (Desplanques, 1985) et l'on sait que même si la tendance sur plusieurs générations est à la baisse (Masson, 2013), la fécondité des femmes immigrées est plus élevée que celle des non-immigrées. Par voie de conséquence, la descendance des familles immigrées est en moyenne plus nombreuse que celle des non-immigrées. Chez les femmes quinquagénaires, dont la vie féconde est considérée comme achevée, en 2011 on dénombre en moyenne 2,5 enfants pour les femmes immigrées contre 1,9 pour les non-immigrées et, au total, 36 % des familles immigrées se composent de trois enfants et plus contre 20 % des familles non-immigrées. Quant aux familles très nombreuses de quatre enfants et plus elles

représentent 13 % des familles immigrées contre seulement 4 % parmi les non-immigrées (Blanpain et Lincot, 2015).

Pour autant, sous l'angle des comportements démographiques la population immigrée se révèle très contrastée selon les origines migratoires. On sait de longue date que les femmes nord-africaines ont en moyenne plus d'enfants que celles d'origine européenne, y compris dans les familles dont les femmes sont non-diplômées. Les données de l'enquête Trajectoires et origines (TeO, INED-INSEE, 2008 - cf. encadré et infra) ont permis d'affiner la connaissance des comportements de fécondité des immigrées en allant plus loin dans le détail des origines. L'enquête révèle ainsi qu'à l'âge de 45 ans, plus du quart des immigrés (hommes et femmes confondus) a donné naissance à au moins quatre enfants contre 7 % dans la population dite « majoritaire » (c'est-à-dire sans lien direct avec l'immigration) (Hamel et Pailhé, 2012). Le nombre moyen d'enfants des immigrés se révèle cependant très variable selon les provenances géographiques. Il dépasse les trois enfants dans les groupes originaires du continent africain (Afrique du Nord ou Afrique subsaharienne) ou de Turquie, alors que la moyenne oscille entre 2 et 2,5 enfants dans les immigrations sud-européennes et qu'elle chute à 1,8 enfant chez les immigrés de l'Union européenne (hors Europe du Sud) et à 1,9 dans la population majoritaire. Les familles très nombreuses (cinq ou six enfants voire plus), sont surtout fréquentes dans l'immigration subsaharienne, nord-africaine ou turque où plus de 20 % des immigrés ont eu au moins cinq enfants à 45 ans.

Une analyse des divers facteurs sociodémographiques susceptibles d'expliquer le nombre total d'enfants obtenus à 45 ans selon les origines migratoires confirme l'incidence de l'âge à la migration, de l'âge à la formation de la première union, du niveau d'éducation des personnes, de l'intensité de l'éducation religieuse et de la taille de la fratrie d'origine sur les comportements de fécondité (Hamel et Pailhé, 2012). Pour autant, même à caractéristiques semblables, les écarts de fécondité, tout en se réduisant, ne disparaissent pas entre les origines migratoires : les immigrés d'Afrique et de Turquie ont toujours plus d'enfants que les personnes de la population majoritaire, tandis que ceux d'Europe du Sud ou des autres pays de l'Union européenne en ont plutôt moins.

Encadré 1. L'enquête TeO

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 en France métropolitaine sur un échantillon d'environ 22 000 personnes : immigrées, natives d'un DOM, descendantes d'immigrés, descendantes d'originaires d'un DOM, natives de France métropolitaine dont aucun parent n'est immigré ou originaire d'un DOM (population majoritaire). L'enquête est représentative de l'ensemble de la population âgée de 18 à 50 ans vivant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Le questionnaire explore l'histoire migratoire des personnes (et celles de leurs parents) ; il décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur vie de couple et les solidarités familiales, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement. Il étudie aussi la transmission des langues et de la religion dans le cadre familial. Enfin, il examine l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (travail, logement, services, soins, etc.) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle.

Le questionnaire principal a permis de collecter des informations sur la taille de la fratrie, les trajectoires scolaires, la destinée scolaire, l'insertion professionnelle et la destinée sociale d'individus âgés de 18 à 50 ans.

3) Une descendance pénalisée par la taille des fratries ?

Les études sur la dimension des familles ont noté depuis longtemps que la taille des fratries avait une influence négative sur la réussite scolaire. Parmi les élèves entrés en 6^e en 1980, le taux de redoublement en primaire s'élevait à 56 % pour les familles très nombreuses (de plus de cinq enfants) contre 24 % pour les enfants uniques. De surcroît, seulement 24 % des enfants de familles très nombreuses étaient parvenus à entrer en seconde contre 57 % des enfants uniques (Borrel et Thave, 1989). Ces résultats qui témoignent des difficultés scolaires des enfants de familles très nombreuses sont confirmés par des enquêtes plus récentes (Caille et Rosenwald, 2006) et ne sont pas spécifiques à la France (Downey, 1995).

Pour les enfants d'immigrés, les analyses du panel des élèves entrés en 6^e en 1995 notent également une influence négative de la taille des fratries sur les résultats en français en 6^e et au brevet, toutes choses égales par ailleurs (Brinbaum et Kieffer, 2009). Plus récemment, les données issues de l'enquête TeO ont permis de mieux documenter

cette question pour les enfants d'immigrés de 25-35 ans (Moguérou *et al.*, 2013). Les analyses révèlent l'existence d'écarts bruts dans les redoublements scolaires, dans l'orientation en fin de troisième ou dans l'obtention du baccalauréat selon que les enfants d'immigrés avaient trois frères ou sœurs (voire plus) ou qu'ils étaient nés dans des familles plus réduites. Le contrôle des caractéristiques sociodémographiques (origine migratoire, origine sociale, niveau scolaire des parents, activité de la mère, condition de logement) atteste que la taille des fratries joue de manière négative aux différentes étapes du parcours scolaire des enfants d'immigrés, toutes choses étant égales d'ailleurs (Moguérou *et al.*, 2012). Les mêmes données dévoilent que lors des premiers apprentissages les filles pâtissent davantage que les garçons de l'appartenance à une grande fratrie (3 et plus) : « bigger is not better » (Downey, 1995).

Un autre aspect désormais bien étudié par la littérature sur l'influence de la taille des fratries concerne ses liens avec la mobilité sociale entre les générations. L'analyse des données de l'enquête Formation qualification professionnelle (FQP) de l'INSEE (Monso et Merllié, 2007), qui fait aujourd'hui référence, montre que dans la population générale l'appartenance à une famille nombreuse freine la mobilité sociale intergénérationnelle. Pour autant, l'influence de la taille de la fratrie semble largement conditionnée par le niveau de diplôme atteint. De plus, la mobilité féminine apparaît plus dépendante de la taille des fratries que celle des hommes. Pour ce qui est des enfants d'immigrés, les données de TeO ont permis d'analyser l'accès aux positions sociales des enfants de familles nombreuses selon leurs origines migratoires (Moguérou *et al.*, 2013). L'étude montre que dans la population majoritaire comme dans la population immigrée, les chances sociales d'accéder aux positions sociales supérieures (cadres et professions supérieures) diminuent avec l'augmentation du nombre de frères et sœurs, alors que la probabilité de devenir employé ou ouvrier non qualifié s'accroît. Cependant, chez les hommes la fratrie n'influence ni la probabilité de devenir cadre ni celle de devenir ouvrier et employé non qualifié une fois pris en compte l'origine sociale, le statut migratoire (immigré ou non-immigré), le niveau scolaire des parents et de diplôme atteint. En revanche la taille de la fratrie conditionne la trajectoire sociale des femmes immigrées, toutes choses égales par ailleurs (capital scolaire parental, origine sociale, dimension de la fratrie). Les filles d'immigrés plus que les fils portent le poids d'une naissance dans de grandes fratries. Par ailleurs, l'analyse des destinées sociales selon les origines migratoires détaillées révèle – toutes choses étant égales par ailleurs – que le pays d'origine des parents a, en lui-même, un impact faible, voire nul sur la mobilité sociale.

L'influence de la taille des fratries sur l'entrée dans la vie active, qui correspond à une étape clé dans les parcours de vie, reste peu étudiée. De manière générale, l'information sur les fratries d'origine est peu mobilisée dans les schémas explicatifs et les modélisations statistiques sur l'insertion professionnelle, mais très souvent parce que non disponible dans les enquêtes françaises spécialisées sur la transition de l'école à l'emploi ou dans celles qui traitent du marché du travail [6]. Les rares études sur cette question suggèrent pourtant que la taille de la fratrie constitue un élément déterminant. Une étude récente a montré que lorsque leur mère était ou avait été active, les descendantes d'immigrés l'étaient également et dans des proportions semblables à celles des femmes de la population majoritaire (Mainguené, 2015). Toutefois, être issue d'une grande fratrie diminue toutes choses égales par ailleurs (y compris avec une mère active) la probabilité d'être actives des descendantes. De manière plus générale, comment la taille de la fratrie agit-elle sur l'entrée dans la vie active des enfants d'immigrés ?

III. Le poids de la fratrie sur l'occupation d'un emploi après les études

1) Méthodologie

C'est à cette question que nous allons répondre en analysant la probabilité, pour les enfants d'immigrés, d'occuper ou non un emploi en début de vie active. Nous nous appuyons sur les données de l'enquête TeO (cf. encadré) et sur une recherche ayant pour thème la taille des fratries et le devenir des enfants d'immigrés réalisée en 2011 [7].

La population étudiée se limite à la classe d'âge des 25-35 ans à la date de l'enquête (2008) et aux personnes qui ont accompli leur scolarité en France. Les individus classés parmi les enfants d'immigrés regroupent à la fois les personnes nées en France métropolitaine en ayant un ou deux parents immigrés (les descendants d'immigrés) et celles nées à l'étranger et arrivées en France avant l'âge de sept ans (les enfants migrants). Les enfants d'immigrés sont comparés à la population majoritaire, c'est-à-dire aux personnes non-immigrées et sans ascendance migratoire

directe. Au total, le sous-échantillon étudié comporte 3 200 individus.

Les origines migratoires sont détaillées en fonction du pays ou de la région de provenance des parents : France (population majoritaire), Algérie, Maroc-Tunisie, Afrique subsaharienne, Asie du Sud-Est, Turquie, Portugal, Espagne-Italie, autres pays de l'Union européenne, pays divers. La taille des fratries est donnée par le nombre de frères et sœurs de l'enquêté.e. L'analyse se base sur l'absence d'occupation d'un emploi au cours des trois premières années consécutives à la sortie des études initiales [8]. L'objectif est de mesurer les difficultés d'accès à l'emploi des différents groupes de population et de voir si la taille de la fratrie d'origine a une incidence ou non sur ces difficultés. Dans les traitements, nous prenons en compte les origines migratoires détaillées et conduisons des analyses séparées pour les femmes et les hommes, de façon à rendre plus visible les effets de sexe. Les analyses débutent par une description des écarts bruts selon le lien à la migration et entre hommes et femmes à l'aide de tris croisés. Dans un second temps nous essayons de contrôler l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques en ayant recours aux méthodes d'analyse multivariée.

2) La taille de la fratrie d'origine : un héritage qui compte ?

De nombreux travaux ont montré les difficultés d'insertion professionnelle des enfants d'immigrés, en particulier des jeunes issus des immigrations postcoloniales. Plusieurs éléments interviennent dans l'explication de cette pénalisation : le niveau et le domaine de formation, la faiblesse du réseau social, le lieu de résidence et l'éloignement des zones d'emploi, mais aussi la présence de discriminations à base ethnique ou raciale sur le marché du travail (Silberman et Fournier, 1999 et 2006 ; Meurs, Pailhé et Simon, 2006 ; Jugnot, 2012 ; Brinbaum et Primon, 2013). L'impact de la structure et de la dimension de la famille d'origine sur l'insertion des enfants d'immigrés en revanche a été assez peu étudié. Pourtant, comme on va le voir, la taille de la fratrie est un paramètre qui compte dans l'occupation d'un emploi après les études.

Le tableau 1, qui présente le pourcentage de non-emploi au cours des trois années consécutives à la sortie des études, confirme les difficultés d'accès à l'emploi des enfants d'immigrés, comparativement aux enfants de la population majoritaire. On observe également que face à l'emploi les femmes issues de l'immigration sont systématiquement désavantagées par rapport à leurs homologues masculins, et ceci bien que leur engagement dans la vie active soit sensiblement moins intense [9].

Tableau 1. Absence d'emploi au cours des trois premières années après les études initiales selon le lien à la migration (%)

Absence d'emploi au cours des trois années consécutives à la fin des études initiales (%)	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Ensemble des enfants d'immigrés	Population majoritaire
Ensemble	13	14	14	14	10
Hommes	12	13	11	12	10
Femmes	15	15	18	16	10

Source : enquête Trajectoires et origines (TeO), INED et INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 25-34 ans ayant quitté la formation initiale avant 2005 et ayant connu une période d'activité (emploi ou recherche d'emploi)

Lecture : au cours des trois premières années qui ont suivi les études initiales, 13 % de l'ensemble des immigrés arrivés en France avant l'âge de 7 ans n'ont pas occupé d'emploi, contre 10 % des enfants de la population majoritaire

La prise en considération du détail des origines (Tableau 2) révèle deux tendances : des écarts d'emploi très marqués entre la population majoritaire et les jeunes d'origine algérienne, subsaharienne, turque ou de l'Union européenne ; une inégalité de genre au détriment des femmes pour toutes les origines, excepté chez les enfants d'immigrés subsahariens où les femmes accèdent plus à l'emploi que leurs homologues masculins.

Les chances d'accéder ou non à un emploi semblent dépendre du sexe et de l'origine migratoire, du nombre de frères et sœurs également : dans le tableau 3, on peut lire que, dans la population issue de l'immigration comme dans la population majoritaire, les enfants de familles très nombreuses (trois frères ou sœurs et plus) sont toujours

désavantagés, les filles plus encore que les garçons.

Tableau 2. Absence d'emploi au cours des trois premières années après les études initiales selon le pays d'origine (%)

Absence d'emploi au cours des trois années consécutives à la fin des études initiales (%)	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne /Italie	Autres pays UE27	Autres pays
Ensemble	10	17	13	20	14	27	10	12	17	10
Hommes	10	13	14	24	13	19	7	9	12	11
Femmes	10	20	12	16	14	35	14	15	21	9

Source : enquête Trajectoires et origines (TeO), INED et INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 25-34 ans ayant quitté la formation initiale avant 2005 et ayant connu une période d'activité (emploi ou recherche d'emploi)

Lecture : au cours des trois premières années qui ont suivi les études initiales, 10 % de l'ensemble de la population majoritaire n'a pas occupé d'emploi

Tableau 3. Absence d'emploi au cours des trois premières années après les études initiales selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs (%)

Sans emploi (Aucun emploi les trois années consécutives à la fin des études initiales)	Population majoritaire		Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
Ensemble	9	15	11	17
Hommes	9	14	9	14
Femmes	8	16	12	19

Source : enquête Trajectoires et origines (TeO), INED et INSEE, 2008

Champ : personnes âgées de 25-34 ans ayant quitté la formation initiale avant 2005 et ayant connu une période d'activité (emploi ou recherche d'emploi)

Lecture : au cours des trois premières années qui ont suivi les études initiales, 9 % de l'ensemble de la population majoritaire avec au moins deux frères et sœurs n'a pas occupé d'emploi ; cette par atteint 15 % parmi ceux ayant au moins trois frères ou sœurs

Les résultats de TeO attestent également que plus les fratries sont nombreuses et plus le non-emploi augmente (résultats détaillés non présentés). Ainsi parmi les jeunes hommes de 25-34 ans ayant terminé leurs études avant 2005, 31 % des enfants de familles très nombreuses avec six frères et sœurs (ou plus) n'ont pas occupé d'emploi au cours des trois premières années consécutives à la sortie de la formation initiale ; ils ne sont que 10 % dans les familles de trois à cinq frères et sœurs et 9 % lorsqu'il n'y a plus que un ou deux frères et sœurs. Dans la population féminine, le mécanisme reste le même : le non-emploi augmente avec la taille des fratries. Il s'élève respectivement à 9 % dans les familles d'un ou deux frères et sœurs ; 14 % dans les familles aux fratries de cinq enfants et plus et jusqu'à 31 % dans les familles les plus nombreuses de sept enfants et plus.

Les fils et filles de très grandes familles semblent donc pénalisés pour occuper un emploi après la fin des études initiales, qu'ils aient ou non un lien à la migration. Pour autant, ces écarts bruts pourraient tout aussi bien ne refléter que des différences de niveaux de formation et de diplôme dont on sait qu'ils restent déterminants pour obtenir un emploi. Dans nos données, 26 % des jeunes hommes sans diplôme et 30 % des titulaires d'un CAP/BEP ainsi que 37 % et 31 % des jeunes femmes avec un niveau d'éducation comparable n'ont occupé aucun emploi au cours des trois premières années consécutives à la fin des études initiales, contre 10 % en moyenne.

3) La taille de la fratrie pèse sur la prise d'un emploi en début de vie active

Afin de mesurer plus précisément l'incidence de la taille de la fratrie, du genre et de l'origine migratoire sur l'occupation ou non d'un emploi en début de vie active nous avons mis en œuvre des modèles de régression multiple en prenant également en compte le niveau de formation des jeunes et leurs origines familiales (groupe social et diplôme des parents ; activité de la mère). Les variables explicatives ont été introduites pas à pas dans les différents modèles :

- taille de la fratrie et origine migratoire dans le modèle 1 ;
- taille de la fratrie, origine migratoire, origine sociale, activité de la mère dans le modèle 2 ;
- taille de la fratrie, origine migratoire, origine sociale, activité de la mère et diplôme de l'enquêté-e dans le modèle 3.

Tableau 4. Absence d'emploi au cours des trois années consécutives à la fin des études initiales, taille de la fratrie, origine migratoire et sexe (odds ratio - OR)

	Sans emploi au cours des trois années consécutives à la fin des études initiales		Hommes			Femmes			Ensemble						
	2	***				1,8	***				1,9	***			
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio
Nombre de frères et sœurs	Deux frères et sœurs ou moins	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Trois frères et sœurs ou plus	1,7 ***	1,5 **	1,5 *	1,6 ***	1,5 **	1,3 n.s	1,7 ***	1,5 ***	1,4 **					
Sexe	Homme												Réf.	Réf.	Réf.
	Femme												1,3 ***	1,4 ***	1,5 ***
Origine migratoire des parents	Population majoritaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
	Algérie	1,2 n.s	1 n.s	0,9 n.s	1,6 *	1,3 n.s	1,3 n.s	1,4 *	1,2 n.s	1,1 n.s					
	Maroc-Tunisie	1,2 n.s	1 n.s	1 n.s	0,9 n.s	0,8 n.s	0,8 n.s	1 n.s	0,9 n.s	0,9 n.s					
	Afrique subsaharienne	1,8 *	1,7 n.s	1,5 n.s	1,2 n.s	1 n.s	1,1 n.s	1,4 n.s	1,3 n.s	1,3 n.s					
	Asie	1,3 n.s	1,2 n.s	1,5 n.s	0,9 n.s	0,8 n.s	0,9 n.s	1,1 n.s	1 n.s	1,2 n.s					
	Turquie	0,9 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	2,4 ***	1,9 **	1,7 n.s	1,6 *	1,3 n.s	1,2 n.s					
	Portugal	0,7 n.s	0,7 n.s	0,6 n.s	1,2 n.s	1 n.s	1 n.s	1 n.s	0,8 n.s	0,8 n.s					
	Espagne-Italie	0,8 n.s	0,8 n.s	0,7 n.s	1,4 n.s	1,3 n.s	1,3 n.s	1,1 n.s	1 n.s	1 n.s					
	Autres pays UE27	1,3 n.s	1,4 n.s	1,4 n.s	1,5 n.s	1,5 n.s	1,5 n.s	1,4 n.s	1,5 n.s	1,5 n.s					
Autres pays	1,2 n.s	1,2 n.s	1,3 n.s	0,8 n.s	0,8 n.s	0,8 n.s	1 n.s	1 n.s	1,1 n.s						
Catégorie sociale des parents	Indépendants		1 n.s	1 n.s			0,8 n.s	0,9 n.s					1,2 n.s	0,9 n.s	
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.		1 n.s	1,1 n.s			0,7 n.s	0,9 n.s					0,9 n.s	1 n.s	
	Prof. Intermédiaires		1,4 n.s	1,6 n.s			0,6 *	0,8 n.s					1,3 n.s	1,1 n.s	
	Ouvriers et employés qualifiés		Réf.	Réf.			Réf.	Réf.					Réf.	Réf.	
	Ouvriers et employés non qualifiés		1,3 n.s	1,2 n.s			1,1 n.s	1,2 n.s					1,2 n.s	1,2 n.s	
Diplôme des parents	Aucun diplôme		1 n.s	0,8 n.s			1,1 n.s	0,9 n.s					1 n.s	0,8 n.s	
	CEP-BEPC		0,6 *	0,6 n.s			0,7 n.s	0,7 *					0,6 **	0,6 **	
	CAP-BEP		Réf.	Réf.			Réf.	Réf.					Réf.	Réf.	
	Baccalauréat		0,7 n.s	0,9 n.s			0,5 **	0,5 *					0,6 **	0,6 n.s	
	Un parent diplômé du supérieur		0,6 n.s	0,8 n.s			1,2 n.s	1,4 n.s					0,9 n.s	1,1 n.s	
	Deux parents diplômés du supérieur		0,4 n.s	0,6 n.s			0,4 n.s	0,6 n.s					0,4 **	0,6 n.s	

Activité de la mère	A déjà travaillé			Réf.	Réf.			Réf.	Réf.			Réf.	Réf.
	N'a jamais travaillé		1,1	n.s	1,1	n.s		0,9	n.s	0,9	n.s	1	n.s
Diplôme de l'enquêté	3e cycle universitaire				0,5	n.s				0,3	***		0,4
	2 ^e cycle universitaire				1,2	n.s				0,4	***		0,6
	1er cycle universitaire				1,6	n.s				0,6	n.s		0,8
	BTS-DUT ou école de santé				0,9	n.s				0,4	***		0,6
	Bac général				1,1	n.s				0,8	n.s		0,9
	Bac non précisé				1,7	n.s				0,2	n.s		0,5
	Bac professionnel				1,1	n.s				0,8	n.s		0,9
	Bac technologique				0,9	n.s				0,6	n.s		0,7
	CAP-BEP					Réf.					Réf.		Réf.
	BEPC				0,5	n.s				1,8	**		2,3
Aucun diplôme				1,2	n.s				2,3	***		3,4	

Source : enquête Trajectoires et origines (TeO), INED-INSEE, 2008

Champ : enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans, ayant terminé leurs études Niveau de significativité : *** : $p < 0,01$; ** : $p < 0,05$; * $p < 0,10$; n.s : non significatif

Lecture : avec trois frères et sœurs ou plus, la probabilité pour un homme de ne pas avoir occupé d'emploi au cours des trois premières années consécutives à la sortie de la formation initiale est 1,7 fois plus élevée que dans la population de référence (composée des hommes de la population majoritaire avec deux frères ou sœurs voire moins)

Dans les résultats (Tableau 4, colonne ensemble), on doit tout d'abord noter que, sur l'ensemble de la population, la dimension de la fratrie est systématiquement associée au non-emploi alors que l'origine migratoire l'est beaucoup moins. De même, les femmes apparaissent plus vulnérables que les hommes, quel que soit le modèle. Enfin, plus que l'origine sociale ou le capital scolaire hérité des parents c'est le niveau de diplôme atteint qui fait la différence pour accéder à l'emploi (Tableau 4, modèles 2 et 3, colonne ensemble). Avec des caractéristiques semblables, les non-diplômés ou les peu diplômés (aucun diplôme, BEPC) – hommes et femmes confondus – sont toujours désavantagés : la probabilité d'entrer tardivement dans l'emploi (plus de trois années après la fin des études) des sans-diplômés ou des bas niveaux d'éducation se révélant bien supérieure à celle des autres niveaux de formation (Tableau 4, modèle 3).

Cette observation générale vaut bien plus pour la population féminine que masculine. En effet, chez les hommes, l'origine migratoire des personnes joue relativement peu sur l'occupation d'un emploi (Tableau 4, modèle 1) lorsque la taille de la fratrie d'origine est prise en compte dans l'analyse. L'influence des autres variables, y compris celle du niveau de diplôme de l'enquêté, est non significative, alors que l'impact de la dimension de la famille reste sensible et statistiquement significatif. Ce résultat tend à montrer que la taille de la fratrie pèse sur les opportunités d'emploi des jeunes hommes au-delà de leurs origines migratoires, sociales ou de leur diplôme et qu'elle les vulnérabilise sur le marché du travail.

En revanche, dans la population féminine l'influence respective de la taille de la fratrie et des origines migratoires s'efface devant la force protectrice des titres scolaires (Tableau 4, modèle 3). Pour accéder à l'emploi, le diplôme est particulièrement déterminant pour les filles. En contrepartie les filles non-diplômées du second cycle du secondaire (Cap/BEP, Baccalauréat) sont particulièrement pénalisées, toutes choses égales d'ailleurs (Tableau 4, modèle 3). Notons également que la dimension de la famille absorbe l'effet généralement négatif de l'inactivité maternelle sur la prise d'emploi de la descendance.

Faire partie d'une grande fratrie freine l'accès à l'emploi des jeunes hommes et des jeunes femmes, mais chez les jeunes femmes le capital scolaire acquis par les parents ou par soi-même contrebalance le poids de la fratrie.

IV. Conclusion

Au moins deux enseignements peuvent être tirés de cette étude : d'une part la taille de la fratrie d'origine garde une influence sur les chances d'occuper un emploi en début de vie active et désavantage les enfants de familles nombreuses ; mais, d'autre part, cette action est interdépendante du sexe et semble contenue par l'apport d'un

diplôme supérieur dans la population féminine.

La mise au jour d'une action contrastée de la dimension de la famille selon le genre est un résultat important. Pour autant, en l'état de nos connaissances, il serait prématuré d'en tirer la conclusion que la transition professionnelle des jeunes hommes serait plus étroitement liée au poids de la fratrie d'origine que celle des jeunes femmes. À partir des mêmes données, une autre analyse (non publiée) centrée sur la vulnérabilité au chômage au cours des sept premières années qui suivent la fin des études initiales aboutit à des résultats sensiblement différents. Pour une origine migratoire donnée, les femmes sont en effet plus souvent sans emploi que les hommes en début de vie active : elles connaissent généralement plus fréquemment le chômage, y compris parmi les enfants d'immigrés (à l'exception des filles de l'immigration subsaharienne). Cependant, l'exposition au chômage des hommes semble cette fois peu sensible à la dimension de la fratrie d'origine et plus liée aux origines migratoires alors que le chômage féminin reste associé au nombre de frères et sœurs. En d'autres termes, l'effet sexué de la taille de la fratrie varie selon les indicateurs d'insertion pris en compte. Les raisons du caractère genré de l'influence de la dimension de la taille sur la transition des études à l'emploi sont à approfondir.

Dans la littérature spécialisée, la pénalité que constitue la grande taille des fratries est souvent renvoyée au « modèle de la dilution » (Blake, 1981 ; Downley, 1995). Ce modèle explicatif soutient que plus il y a d'enfants dans une famille et plus les ressources économiques, matérielles, culturelles ou éducatives (le temps passé avec les enfants par exemple) seront divisées et moindre sera la « qualité » des enfants (Blake, 1981). Dans certains domaines de la vie sociale, cet affaiblissement des ressources parentales peut néanmoins être partiellement compensé par les frères ou sœurs plus âgés comme dans les familles immigrées ou par les liens communautaires (Moguéro et Santelli, 2012). À l'issue de la formation initiale, on peut faire l'hypothèse que la dilution des ressources familiales causée par un grand nombre de frères et sœurs peut se refléter dans la faiblesse des moyens économiques disponibles pour la quête d'emploi ou dans la dispersion du capital relationnel de la famille (lorsqu'il existe).

Comme nous l'avons rappelé dans la première partie de ce texte, la taille de la fratrie n'est pas qu'un simple indicateur de la fécondité mais s'accompagne aussi de conditions sociales et de vie spécifiques. Cette variable est d'autant plus « synthétique » que les familles nombreuses et très nombreuses se concentrent de plus en plus dans les milieux populaires peu et non-diplômés, dans certains courants migratoires, ainsi que dans certaines zones de l'espace urbain ou dans un type d'habitat qui symbolisent la vulnérabilité sociale.

AUTEUR

Laure Moguéro
CRESPPA/GTM et Ined - Université Paris Nanterre

Jean-Luc Primon
URMIS et Ined - Université Nice Sophia Antipolis

ANNEXES

NOTES

[1] La notion de « famille nombreuse » n'est pas univoque : selon les sources et les dates de publication des recherches, on qualifie ainsi des familles de trois enfants ou plus, parfois de quatre, voire de cinq ou de sept et plus. Dans les travaux les plus récents, il est de plus en plus fréquent de distinguer les familles nombreuses de trois enfants et plus de celles très nombreuses de quatre et plus.

[2] Il s'agit de familles dont l'un des enfants est mineur en 2011. Comme on estime à 14,7 millions le nombre d'enfants en 2011, la part des enfants de familles nombreuses (trois et plus) avoisinerait les 39 %, un pourcentage qui est très proche de celui calculé pour l'année 1982 : 40 % (Borrel et Thave, 1989).

[3] Dans le recensement ou l'enquête famille de l'INSEE, une famille correspond à un couple ou à un adulte avec un ou des enfants mineurs co-résidents.

[4] Estimé à partir du revenu et du nombre d'unités de consommation dans un ménage.

[5] Un logement est considéré comme surpeuplé lorsqu'il manque au moins une pièce compte tenu de la composition de la famille.

[6] L'enquête emploi, dans son volet « Logement », apporte l'information sur la taille du ménage du répondant et permet de mettre en relation la taille de la famille avec l'activité ou la pénétration sur le marché du travail, mais nullement sur la taille de la famille d'origine.

[7] Le projet a été conduit par Emmanuelle Santelli (CNRS-Centre Max Weber), Christelle Hamel (INED) et Jean-Luc Primon (URMIS - Université Nice Sophia Antipolis) sous la responsabilité scientifique de Laure Mogueurou (CRESPPA/GTM et INED - Université Paris Nanterre). Un rapport a été rédigé et remis à la CNAF sous le titre : « Taille des fratries et devenir scolaire et socioprofessionnel des enfants d'immigrés », 2011.

[8] La part des personnes sans emploi au cours des trois premières années qui ont suivi les études initiales est calculée sur la base des personnes qui ont connu une période d'activité au cours de leur vie (emploi ou chômage).

[9] Bien que très présentes sur le marché du travail et faisant souvent figure de pionnières en comparaison avec leur mère, les filles d'immigrés restent sensiblement moins actives que les fils.

BIBLIOGRAPHIE

Blanpain N. (2007), « Les conditions de vie des familles nombreuses », *Études et Résultats*, n° 555, DREES.

Blanpain N. et Lincot L. (2015), « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *INSEE Première*, n° 1531, INSEE.

Borrel C. et Thave S. (1989) « Familles nombreuses : 22 % des familles, 40 % des enfants », *Économie et Statistique*, n° 224, p. 51-55.

Bake J. (1981), « Family size and the quality of children », *Demography*, vol. 18, n° 4, p. 421-442.

Brinbaum Y. et Kieffer A. (2009), « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, vol. 64, n° 3, p. 561-609.

Brinbaum Y. et Primon J. L. (2013), « Transition professionnelle et emploi des descendants d'immigrés en France », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 51, n° 1, p. 33-63.

Caille J.-P. et Rosenwald F. (2006), « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », in *France, portrait social*, p. 115-137.

Downey B. D. (1995), « When bigger is not better: family size, parental resources, and childrens's educational performance », *American sociological review*, vol. 60, n° 5, p. 746-761.

Desplanques G. (1985), « Nuptialité et fécondité des étrangères », *Économie et Statistique*, n° 179, p. 29-46.

Girard A. et Bastide H. (1963), « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, vol. 18, n° 3, p. 435-472.

Hamel Ch. et Pailhé A. (2012), « Former une famille en contexte migratoire », *Documents de travail*, n° 181, INED.

INSEE (2015), *France, portrait social*, Paris, INSEE.

Jugnot S. (2012), « L'accès à l'emploi à la sortie du système éducatif des descendants d'immigrés », *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Paris, INSEE, p. 61-75.

Mainguéné A. (2014), « De mères à filles : la mobilité vers l'activité des descendantes d'immigrés », in *France, portrait social*, Paris, INSEE, p. 140-150.

Masson L. (2013), « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », *France, portrait social*, Paris, INSEE, p. 93-108.

Merlié D. et Monso O. (2007), « La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs », *France, portrait social*, Paris, INSEE, p. 135-153.

Meurs D., Pailhé A. et Simon P. (2006), « Mobilité entre générations d'immigration et persistance des inégalités : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France », *Population*, vol. 61, n° 5-6, p. 763-801.

Mogueurou L., Santelli E., Primon J.-L. et Hamel Ch. (2013), « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigrés issus de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, n° 111, CNAF, p. 17-30.

Mogueurou L., Santelli E., Hamel Ch. et Primon J.-L. (2012), « La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés », *Documents de travail*, n° 204, INED.

Mogueurou L. et Santelli E. (2012), « Parcours scolaires réussis d'enfants d'immigrés issus de familles très nombreuses », *Informations sociales*, vol. 173, n° 5, CNAF, p. 84-92.

Pirus Cl. (2011), « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries », *France, portrait social*, Paris, INSEE.

Silberman R. et Fournier I. (1999), « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation/Emploi*, n° 65, p. 31-55.

Silberman R. et Fournier I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, p. 243-292.

Tabard N. (1983), « Réflexions sur la relation fécondité-mobilité sociale », *Consommation*, n° 3, p. 61-70.

Terrail J.-P. (1984), « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980) », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n° 3, p. 421-436.

Vallin J. (2002), *La démographie*, Paris, La Découverte.

RÉFÉRENCES

Pour citer cet article :

Laure Moguerou et Jean-Luc Primon, « Taille de la fratrie et occupation d'un emploi en début de vie active des enfants d'immigrés », *Populations vulnérables*, n° 4, mis en ligne le 12 juillet 2019, disponible sur : populations-vulnerables.fr.

Auteur : Laure Moguerou et Jean-Luc Primon

Droits : populations-vulnerables.fr/menus/credits_contacts.html

ISSN : 2269-0182